

«Ces attaques contre les enseignants me désolent»

Tribune de Genève
01.12.2014



Anne Emery-Torracinta: "Il faudrait économiser 14 millions sur l'enseignement primaire entre septembre et décembre 2015. Ce serait 300 postes en moins." Image: Steeve Luncker-Gomez

A trois semaines du vote du budget cantonal, le volet «formation» n'a pas reçu un sou pour démarrer l'année 2015. Mercredi dernier, suite à une coupe de 17,5 millions de francs votée à la demande du MCG, dont 14 millions sur l'enseignement primaire et 3,5 sur le secondaire, la Commission des finances du parlement a fait l'impasse sur cette politique publique. Ce n'est pas rien, puisque la formation pèse près de 2 milliards dans le budget. Demain et la semaine prochaine, la commission devra remettre l'ouvrage sur le métier. Responsable du Département de l'instruction publique, Anne Emery-Torracinta monte au créneau. Interview.

Anne Emery-Torracinta, à moins de trois semaines du vote du budget 2015, le DIP n'a pas les moyens prévus pour fonctionner. En janvier, on ferme les écoles?

L'hypothèse est absurde, mais pour l'instant, elle est juste. En réalité, je pense que la Commission des finances est le théâtre du jeu politique traditionnel. Pour savoir ce qu'il adviendra vraiment, il faudra attendre la fin des discussions de la commission et la séance du parlement sur le budget le 18 décembre. Je pense que les députés prendront leurs responsabilités. Mais un signal politique a été envoyé: l'Etat gaspillerait ses moyens avec l'éducation, alors qu'elle est la seule richesse du canton. Ces attaques contre le corps enseignant me désolent. Il ne mérite pas cela.

La coupe de 17,5 millions et le rejet du budget formation seraient-ils un simple coup de bluff parlementaire?

C'est possible. Lorsque j'étais moi-même membre de la Commission des finances, j'ai souvent vu des séances se terminant par des décisions sur lesquelles il fallait ensuite revenir. Il y a un aspect «poker menteur» dans le processus budgétaire, dont les discussions sont d'ailleurs censées rester secrètes... Mais les faits sont là: certains sont tentés de financer les annuités par des économies sur l'éducation. Le Conseil d'Etat s'y refuse.

Le budget du DIP n'a pas cessé d'augmenter ces dernières années. Ne voulez-vous pas économiser dans votre département?

Indépendamment de l'introduction du mercredi matin au primaire, l'augmentation des coûts suit celle des élèves, dont la population est de plus en plus hétérogène. Pour économiser, des postes de soutien aux élèves ont été supprimés dans les années 90 à l'école primaire. C'est une des explications des résultats insatisfaisants obtenus aujourd'hui par les élèves en fin de scolarité. Ce qui nécessite la création de structures de transition pour encadrer les élèves qui terminent le Cycle d'orientation sans autre solution. Par ailleurs, les ressources en personnel du DIP baisseront d'un pour cent l'an prochain, comme dans les autres départements.

Concrètement, combien de postes au primaire une coupe de 14 millions représenterait-elle?

Une classe ne se ferme pas en janvier. L'année scolaire va de septembre à juin. Il faudrait donc économiser 14 millions entre septembre et décembre 2015. Ce seraient 300 postes en moins. Si on ajoute les économies prévues pour le secondaire et l'enseignement spécialisé, soit encore presque 4 millions, ce seraient encore quelques dizaines de postes. Je vous laisse imaginer les conséquences concrètes en termes de déplacement des élèves, d'augmentation des effectifs par classe. Les mesures pour les élèves fragiles sauteraient certainement. Et il faudrait licencier brutalement plusieurs centaines de personnes. En fonction de quels critères? L'économie espérée ne serait de toute manière pas au rendez-vous.

Quand on diminue les postes, on diminue les coûts, dit-on...

A l'Etat, le licenciement économique n'existe pas. Une personne dont le poste est supprimé doit bénéficier de mesures de reclassement. Si aucun poste ne peut être proposé, elle percevra alors une indemnité.

Selon le MCG, pour faire des économies, il suffirait de diminuer le temps de préparation des cours des enseignants au primaire et d'augmenter leur temps d'enseignement. Réaliste?

Cette décision ne resterait pas sans conséquences sur les disponibilités des enseignants pour les parents et les élèves hors du temps d'enseignement. Or le relationnel au primaire, ce n'est pas rien. De plus, une modification du cahier des charges des enseignants nécessiterait au minimum une discussion sérieuse avec les partenaires sociaux.

Revenons au primaire. L'introduction du mercredi matin s'est traduite par l'engagement d'enseignants, car on n'a pas voulu faire travailler plus les enseignants en place. Normal?

Cette réforme et ses conditions ont été approuvées par le parlement, puis par le peuple. En 2014, le Grand Conseil a voté les moyens nécessaires à sa mise en œuvre. Il serait étrange qu'il se déjuge maintenant alors que les enseignants ont été engagés.